

L'économie canadienne

est au travail. Ainsi, 42 p. 100 de la population n'est pas au travail. Or 14 p. 100 touchent de l'assurance-chômage, et 28 p. 100 crèvent littéralement de faim.

J'ai parlé du problème du lait. Je posais une question au secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et il me répondait: Chez nous, les députés ministériels ont solutionné le problème. Je dirai ce soir que c'est aussi ceux-là qui l'avaient créé le problème chez les cultivateurs par l'imposition des quotas, en permettant une importation massive: 46 millions de livres de fromage ont été importées au Canada l'année passée, c'est encore le même gouvernement, les mêmes députés libéraux, comme le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture, qui ont laissé faire cela l'année passée. Aujourd'hui, on dit: On essaie de solutionner le problème, on cherche des solutions.

C'est justement ce qu'on essaie de faire relever à ces députés-là, d'arrêter de jouer à la politique et d'essayer de dire que c'est eux qui solutionnent les problèmes alors qu'effectivement ce sont eux qui les créent. Il est à peu près temps qu'ils trouvent les solutions préconisées par le Crédit social comme nous le faisons, au troisième article, lorsqu'on parle de prêts sans intérêt pour financer les gouvernements.

Lorsqu'on pense qu'il y a une réponse que je recevais hier à une question que je posais, savoir quel taux d'intérêt le pays a-t-il payé depuis le premier janvier 1976, parce que nous sommes toujours un an en retard, au 30 septembre 1977, pour neuf mois? Le pays a payé \$8,416,165,000 en intérêts seulement. Monsieur l'Orateur, si on prenait conscience de ce que les créditistes prônent, soit de financer les gouvernements par des prêts sans intérêt, ce serait autant d'argent selon la taxation présente qui pourrait être réinvesti dans l'économie canadienne. Monsieur le président, c'étaient là les quelques remarques que je pouvais faire en six minutes. Pourtant j'aimerais continuer car j'en aurais autre chose à dire. En résumé, j'aimerais dire qu'il est à peu près temps que les ministres reconnaissent, comme certains députés des banquettes-arrière l'ont fait aujourd'hui, que nous avons effectivement des problèmes et que des solutions doivent être apportées.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre! Comme il est 10 heures 30 du soir, la Chambre s'ajourne donc jusqu'à demain à 2 heures de l'après-midi, en conformité des dispositions du paragraphe 1 de l'article 2 du Règlement.

(A 10 h 30, la séance est levée d'office en conformité du Règlement.)